

Bilan sanitaire Triticale Auvergne



Sommaire

1. Présentation du réseau d'épidémiosurveillance triticale Auvergne
2. Pression biotique 2023
3. Bilan par bioagresseur et facteurs de risque phytosanitaire



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



1/ PRESENTATION DU RESEAU D'EPIDEMIOSURVEILLANCE TRITICALE AUVERGNE

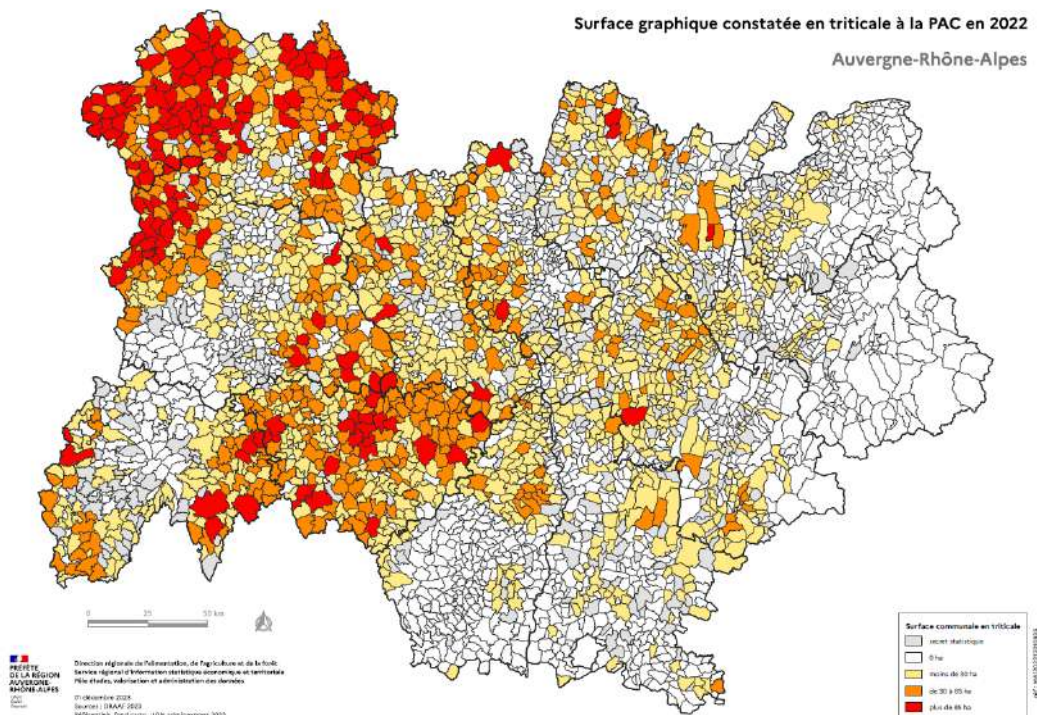
Le BSV triticales a été réalisé durant la campagne 2023 grâce à l'observation de 5 parcelles en moyenne pour lesquelles une observation a été réalisée, localisées dans les quatre départements du territoire auvergnat.

74 observations ont été réalisées durant la campagne par 4 structures et 2 agriculteurs. L'ensemble de ces observations ont permis de rédiger 17 messages triticales, du 19 octobre au 5 décembre 2022 et du 5 avril au 31 mai 2023.

Localisation des parcelles de triticales observées

Commune	Département	Région agricole
Commentry	Allier	Limagne Bourbonnaise
Coulandon	Allier	Bocage Bourbonnais
Saint Paul des Landes	Cantal	Chataigneraie
Saint Christophe sur Dolaison	Haute-Loire	Plateau du Puy
Bains	Haute-Loire	Plateau du Puy
Saint Pierre-Eynac	Haute-Loire	Meygal
St Germain Laprade	Haute-Loire	Bassin du Puy
Estandeuil	Puy-de-Dôme	Livradois-Forez

Surface en triticales déclarées à la PAC 2022 en Auvergne-Rhône-Alpes (voir carte de la DRAAF)



2/ Pression biotique campagne 2023

Ravageurs

Bioagresseurs	Pression 2022-2023	Comparaison N-1
Cicadelles	Moyenne à forte	>
Pucerons d'automne	Forte	>
Limaces	Faible	=
Mouches grises	Nulle	=
Zabres	Moyenne	=
Campagnols	Faible	=
Taupins	Moyenne à ponctuellement forte	>
Criocères	Faible	=
Mineuses	Très faible	=

Maladies racinaires

Bioagresseurs	Pression 2022-2023	Comparaison N-1
Piétin-verse	Très faible, localisée uniquement dans l'Allier	=
Rhizoctone	Moyenne, localisé dans le bocage Bourbonnais	=
Fusariose base de tige	Moyenne, localisé dans le bocage Bourbonnais	=

Maladies foliaires

Bioagresseurs	Pression 2022-2023	Comparaison N-1
Rhynchosporiose	Moyenne à assez forte (Livradois Forez et Allier plus touché)	>
Oïdium	Moyenne à localement forte	>
Septoriose	Faible à moyenne	>
Rouille jaune	Quasiment nulle, uniquement sur variétés très sensible	=
Rouille brune	Nulle	=

Adventices : absence d'observations

Bilan par bioagresseur et facteurs de risque phytosanitaire

Ravageurs

- **Pucerons**

18 parcelles ont fait l'objet d'un suivi pucerons sur l'automne 2022 et le printemps 2023 sur les céréales d'hiver. Parmi elles, 6 parcelles ont eu un dépassement du seuil de 10% de pieds porteurs d'au moins 1 puceron, ce qui représente 33% des parcelles suivies. Tous les départements sont touchés, les conditions météorologiques ont été très favorables sur le mois d'octobre.

- **Cicadelles**

Présence importante de cicadelles au mois d'octobre grâce aux températures très supérieures aux normales, puis une présence significative jusque mi-novembre. Des cicadelles ont été piégées sur 11 parcelles, 2 ont fait l'objet d'un cumul hebdomadaire de plus de 30 cicadelles.

- **Criocères et mineuses**

La pression des criocères lors de la campagne 2023 était très faible, du même ordre de grandeur que 2022.

- **Autres ravageurs**

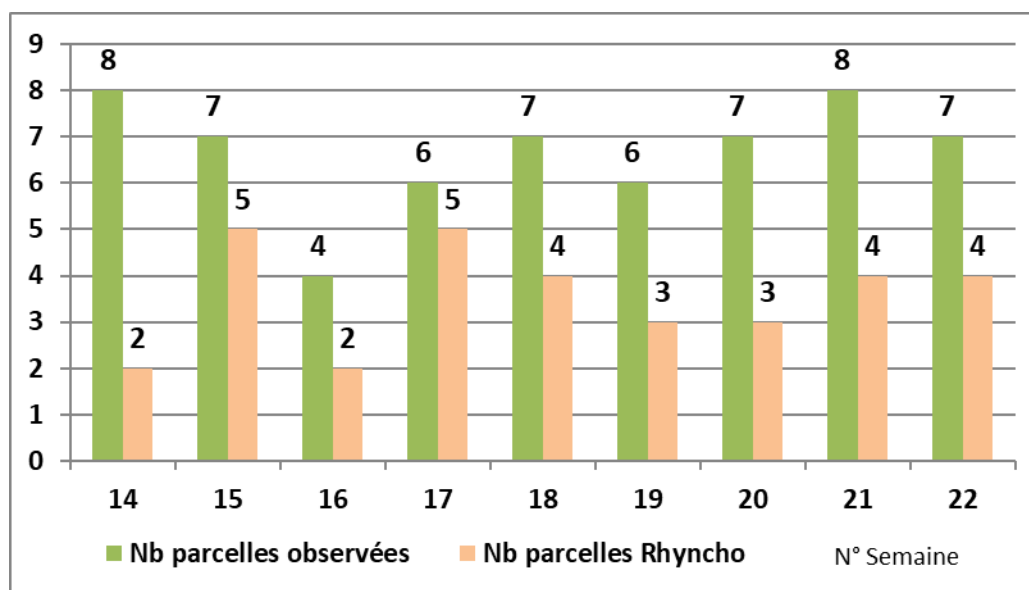
Aucune attaque d'oiseaux signalée parmi le réseau d'observation.

Maladies foliaires

- **Rhynchosporiose**

La rhynchosporiose est la principale maladie foliaire observée sur triticales en Auvergne. La pression de la rhynchosporiose était dans l'ensemble un peu plus élevée en 2023 que l'an dernier avec une présence régulière des taches de rhynchosporiose tout au long du cycle. Les conditions climatiques humides au mois de mai ont été favorables à la progression de la rhynchosporiose sur les derniers étages foliaires.

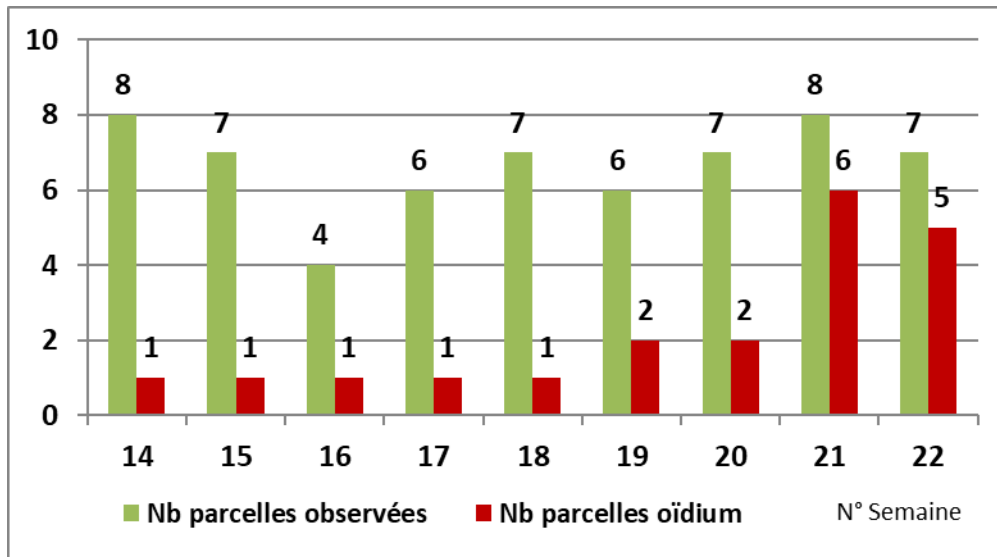
Graphique 1 : Dynamique de développement de la rhynchosporiose sur triticales lors de la campagne 2023



- **Oïdium**

La pression oïdium était nettement plus importante sur triticales en 2023 comparée à l'an dernier. Les conditions humides au mois de mai ont favorisé la progression de la maladie. Les pustules d'oïdium ont nettement progressé sur les étages foliaires supérieures lors de la 2nd quinzaine de mai.

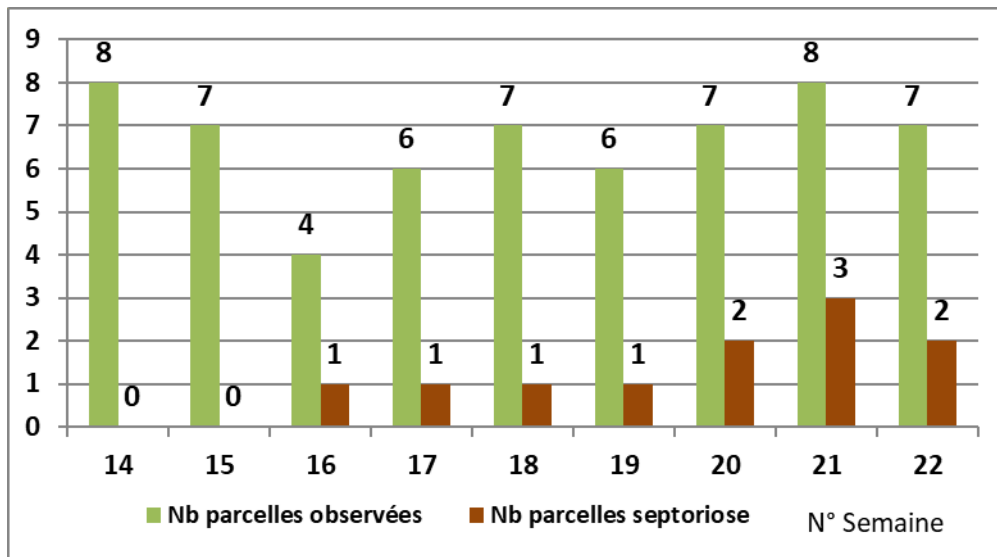
Graphique 2 : Dynamique de développement de l'oïdium sur triticales lors de la campagne 2023



- **Septoriose**

Les conditions humides du printemps 2023 ont été favorables à la progression de la septoriose. Mais ça reste une maladie mineure sur triticales comparée à la rhynchosporiose. Au mois de mai, au plus fort de la progression de la maladie, les taches de septoriose étaient présentes sur environ un tiers des parcelles du réseau d'observation.

Graphique 3 : Dynamique de développement de la septoriose sur triticales lors de la campagne 2023



- **Rouille jaune**

Aucune attaque relevée parmi les parcelles du réseau d'observation pour la campagne 2023.

Maladies racinaires

Les maladies racinaires n'ont été observées que dans une parcelle en Limagne Bourbonnaise lors de la campagne 2023 avec 5% des pieds atteints par le piétin-verse.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité"